

M. BLAKE: Bien que je puisse différer d'opinion avec les honorables messieurs, je ne ferai aujourd'hui aucune remarque ni ne tirerai aucune conclusion des documents publics que j'ai en ma possession, sur la nature des armes. Je dirai seulement que je tiendrai les honorables messieurs responsables personnellement, de même que politiquement, si, quel que puisse en être le coût, les militaires qui pourront aller au Nord-Ouest ne sont pas munis des meilleures armes qu'il soit possible de trouver. Je maintiens que, quel que puisse être l'état des choses, quoi que cela puisse coûter, peu importe le nombre de trains spéciaux dont vous pouvez avoir besoin pour leur transport, peu importe le territoire à travers lequel ils peuvent avoir besoin de passer, ce ne serait rien moins qu'un meurtre que de les envoyer là bas avec autre chose que les meilleures armes.

M. O'BRIEN: Je désire faire remarquer pour l'information de ceux des honorables messieurs qui peuvent ne pas avoir une connaissance pratique du sujet, que je ne crois pas qu'il y ait réellement une meilleure carabine que la Snider-Enfield. Je suis complètement convaincu de ce que je dis, et plusieurs militaires croient aujourd'hui qu'elle est égale à la Martini, pour tous les usages pratiques, pour tous les usages généraux. C'est un point qui n'est pas encore réglé de savoir s'il y a une meilleure carabine que celle-là, mais je suis entièrement persuadé que c'est une aussi bonne arme que toute autre que l'on pourrait mettre entre les mains de nos hommes.

M. GAULT: Il y a, à Medicine-Hat, un homme que je connais très bien—Thomas Tweed—qui a réuni une compagnie de 100 hommes. Il a fait partie de l'expédition de la Rivière-Rouge; c'est un homme habile et actif, et j'espère que le gouvernement lui donnera une quantité d'armes suffisante pour pourvoir ses hommes des meilleures armes qu'il ait.

Sir JOHN A. MACDONALD: Je crois que l'honorable monsieur de la gauche n'a pas usé d'une sage discrétion en dirigeant une attaque personnelle contre le gouvernement, comme il vient de le faire—disant qu'il le tiendrait responsable personnellement et politiquement. Quel droit a-t-il de nous tenir responsables personnellement et politiquement? C'est purement de l'impudence de la part de l'honorable monsieur.

M. BLAKE: J'ai dit que si le gouvernement ne fournissait pas aux volontaires qui vont au Nord-Ouest les meilleures armes, quel qu'en soit le coût, je le tiendrais responsable personnellement et politiquement, et ayant des parents et des amis intimes qui vont là-bas, je le tiendrai responsable personnellement et politiquement, que l'honorable monsieur regarde ou non cela comme de l'impudence.

Sir JOHN A. MACDONALD: Mon vieux pistolet parlait très fort au pont, et l'honorable monsieur de la gauche parle très fort au pont. Qu'il offre ses services et qu'il aille à la frontière; qu'il prenne sa carabine.

M. BLAKE: Je désire demander, M. l'Orateur, si l'on a pris des mesures convenables pour fournir aux volontaires du Nord-Ouest qui vont à la frontière, et à ceux qui vont au Nord-Ouest, des vêtements particulièrement chauds et des chaussures convenables pour leurs marches?

M. CARON: J'ai déjà dit que le département avait pris toutes les mesures nécessaires pour donner tout le confort possible et pour fournir aux troupes qui vont là-bas tout ce qu'il leur faut pour un long voyage, et pour supporter le climat de cette contrée.

M. CASEY: Si je suis bien renseigné—et je crois que cette information a été donnée par l'honorable monsieur même, il y a un an ou deux, au cours d'un débat—il y a en réserve dans ce pays un nombre considérable de carabines Martini-Henry, qui ont été importées pour le tir à la carabine. Je me rappelle l'avoir pressé plusieurs fois d'importer

ces armes, et j'apprends qu'on s'en est procuré quelques-unes.

M. CARON: Nous l'avons fait, et nous en avons donné aux volontaires, et leur en donnerons.

M. BLAKE: Je vois que l'on dit que le secrétaire militaire du gouverneur général est allé au Nord-Ouest. Je désire demander s'il est sous les ordres du gouvernement, et en quelle qualité il y est allé.

Sir JOHN A. MACDONALD: Lord Melgund a offert d'aller au Nord-Ouest, se mettre sous les ordres du major général. Il recevra ses instructions du major général, et fera ce que le major général jugera le plus utile.

M. BLAKE: Je désire demander si la commission dont on a parlé l'autre jour a été nommée.

Sir JOHN A. MACDONALD: Je ne saurais le dire, mais je le crois.

M. BLAKE: Quand les commissaires doivent-ils partir?

Sir JOHN A. MACDONALD: Jeudi prochain.

M. BLAKE: Je désire demander si l'honorable monsieur se propose, conformément à l'entente de vendredi, de produire les papiers ou renseignements relatifs aux points que renfermait le sujet d'une discussion précédente.

Sir JOHN A. MACDONALD: De quels points veut parler l'honorable monsieur?

M. BLAKE: Je regrette que l'honorable monsieur ait oublié si tôt ces choses. J'ai fait remarquer jeudi qu'il y avait depuis longtemps des questions pendantes relativement aux réclamations des métis au sujet des terres sur lesquelles ils se sont établis, et relativement à la demande qu'ils font d'être placés dans la même position que les métis du Manitoba. J'ai demandé que l'on nous donnât des renseignements, tous les rapports, papiers, toutes les dates, indiquant ce que le gouvernement a fait au sujet de ces réclamations, depuis son avènement au pouvoir. Je ne parle pas de chaque cas particulier, mais des résultats généraux.

L'honorable monsieur a dit que ces réclamations étaient maintenant réglées—je veux parler des réclamations concernant les terres occupées—à l'exception d'environ cinquante, dont la commission allait faire l'examen; mais on n'a pas dit à quelles dates ces règlements ont été effectués, et communiqués à la population; on n'a donné aucun renseignement sur la manière dont elles ont été réglées.

Aussi l'on a fait remarquer, relativement aux arpentages qu'on en avait fait d'après la méthode rectangulaire, mais aucun papier à ce sujet n'a été produit.

De même pour ce qui est de leur demande d'être placés sur le même pied que les métis du Manitoba, et de la décision du gouvernement, question qu'un rapport disait demander considération, et autres informations et dates sur ce point.

J'ai aussi mentionné le rapport que l'on a publié que Riel avaient été invité à venir dans cette contrée l'été dernier; qu'il avait accepté l'invitation, et s'y était rendu; et j'ai supposé que des rapports avaient été envoyés au gouvernement sur ce sujet.

Quant à l'état du pays, j'ai aussi supposé que le gouvernement, ayant des moyens publics d'obtenir des renseignements, en avait demandé et les avait obtenus. Des papiers à ce sujet seraient également intéressants.

Le gouvernement a aussi donné certaines instructions pour l'occupation de fort Carlton; il a été aux forces militaires du lac au Canard leurs armes, et il a obtenu—comme l'indique le rapport annuel du colonel Houghton—des informations de ce dernier au sujet de sa division dans le pays.

Ces rapports concernant les événements qui ont eu lieu durant l'été dernier seraient importants, pour qu'il nous fût possible de voir quel a été l'état des affaires dans cette contrée pendant les derniers mois.